



Convocations chaque mercredi : rappel de fonctionnement

publié le 04/10/2011

Nous rappelons aux élèves licenciés de l'association sportive et à leurs parents que pour chaque mercredi une convocation est distribuée aux élèves licenciés. Elle permet aux élèves et aux parents d'avoir des informations importantes sur les horaires et les lieux des rencontres. En retour, cela permet aux professeurs d'EPS d'être certains que les parents ont eu ces informations.

Pour des raisons évidentes de gestion des élèves et de sécurité, nous ne pourrions accepter les élèves qui n'auront pas rapporté leur convocation.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.